



# **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

## **de la séance du Conseil Communautaire**

### **du 07 juillet 2022**

**Date de convocation : 29 juin 2022**

**Présidence : Frédéric DELANNOY**

**Secrétaire de séance : Nadine Delbouille**

**Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 59 titulaires – 8 suppléants**

**Membres présents en qualité de conseillers communautaires :**

Xavier Bartoszek - Jessica Tanca - Noël Poignard - Mirtille Stiévenard - Yves Condevaux - Marie-Hélène Leroy - Olivier Baelus - Sophie Wiczorek - Georges Cino - Catherine Grodziski - Régis Roussel - Alain Pakosz - Arlette Dupilet - Nadine Delbouille - Michel Demory - Frédéric Delannoy - Séverine Lubrez - Denis Michalak - Sylvie Larivière - Laurent Martinez - Valérie Goupy - Lionel Fontaine - Joëlle Fava - Daniel Brassart - Jean Savary - Salvatore De Cesare - Rita Kfoury - Joël Pierrache - Omar Ouazzi - Rémy Vanandrewelt - Marc Delecluse - Yazid Lehingue - Lydie Matuszak - Marc Durant - Christian Tosolini - Jérôme Matuszewski - Isabelle Werquin - Marie Cau - Patrice Bricout.

**Conseillers suppléants remplaçant un conseiller titulaire :**

Yves Maitte.

**Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir à un conseiller titulaire :**

Marie-Thérèse Valin à Xavier Bartoszek - Georges Dévenot à Marie-Hélène Leroy - Murielle Caron à Olivier Baelus - Christelle Rutkowski à Alain Pakosz - Daniel Gambiez à Arlette Dupilet - Daniel Hocq à Séverine Lubrez - Delphine Zagacki à Frédéric Delannoy - Claude Merly à Laurent Martinez - Séverine Frackowiak à Valérie Goupy - Jeanne Roman à Jean Savary - Christian Bulinski à Rita Kfoury - Rosana Mazagran à Joël Pierrache - Marie-Joëlle Alfano à Omar Ouazzi - Julien Quennesson à Marc Durant - Marlène Mortuaire à Lydie Matuszak - Jean-Michel Sieczkarek à Frédéric Delannoy.

**Conseillers titulaires excusés n'ayant pas donné pouvoir :**

Michel Meurdesoif - Elio Marchese - Michelle Blanquet.

---

## **DELIBERATIONS ADOPTEES**

---

**Le compte-rendu des décisions du Président et des délibérations du Bureau Communautaire est adopté à l'unanimité.**

**Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 02 juin 2022 est adopté à l'unanimité.**

**1. Désignation et installation d'un nouveau conseiller communautaire et de son suppléant suite à la réintégration de la commune d'Emerchicourt dans le périmètre intercommunal**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'installer dans leur mandat de conseiller communautaire pour la commune d'Emerchicourt : Monsieur Régis Roussel, Maire d'Emerchicourt en tant que conseiller titulaire et Monsieur Gonzague Dams, 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Emerchicourt en tant que conseiller suppléant.

**2. Désignation et installation d'un nouveau conseiller communautaire suite au décès de Monsieur Gilles GREVIN**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'installer Monsieur Baelus dans son mandat de conseiller communautaire représentant la commune d'Auberchicourt.

**3. Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président suite au décès de Monsieur Gilles GREVIN**

Le Conseil Communautaire, à la majorité absolue (48 votes pour et 8 votes blanc), décide de désigner Madame Marie-Hélène Leroy comme troisième Vice-Présidente et sera de fait membre de droit du Bureau Communautaire.

**4. Désignation de nouveaux membres au sein des commissions permanentes**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de la composition des commissions permanentes comme suit :



- Monsieur Gonzague DAMS membre des commissions « Développement économique, insertion sociale et professionnelle, finances » et Commission « Aménagement du territoire »,
- Monsieur Régis ROUSSEL membre des commissions « Solidarités et animation territoriale » et « Attractivité territoriale »,
- Madame Marie-Hélène LEROY, membre de la commission « Développement économique, insertion sociale et professionnelle, finances »,
- Monsieur Olivier BAELUS, membre de la commission « Solidarités et animation territoriale »,

#### **5. Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale du Douaisis (SCOT) - Désignation des représentants**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de désigner Monsieur Régis Roussel comme délégué titulaire et Monsieur Gonzague Dams comme délégué suppléant pour siéger au sein du SCOT Grand-Douaisis.

#### **6. Désignation des représentants de Cœur d'Ostrevent au Syndicat Mixte d'Assainissement des communes d'Abscon, Mastaing, Roelx et Emerchicourt (SMARAME)**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de désigner Monsieur Jean-Philippe Dumont et Madame Mélody Herbin comme représentants titulaires et Monsieur Daniel Dufour et Madame Marie-Catherine Bafcops comme représentants suppléants pour représenter Cœur d'Ostrevent au sein du Comité Syndical du SMARAME.

#### **7. Modification du règlement intérieur des assemblées**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'ajouter Monsieur Régis ROUSSEL, maire d'Emerchicourt et Madame Marie-Hélène LEROY élue 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente et maire d'Auberchicourt dans la liste des membres du Bureau Communautaire, et d'augmenter l'effectif du Bureau Communautaire, lequel passe de vingt à vingt et un membres.

#### **8. Modification statutaire suite à l'extension du périmètre intercommunal à la commune d'Emerchicourt**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de Cœur d'Ostrevent en ajoutant la commune d'Emerchicourt à la liste des communes constituant la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, et de charger le Président de demander aux communes membres de bien vouloir se prononcer, dans un délai de trois mois et dans les conditions de majorité légalement prévues, sur cette modification statutaire.

#### **9. Fixation du montant provisoire de l'attribution de compensation due à la commune d'Emerchicourt à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer le montant provisoire de l'attribution de compensation due à la commune d'Emerchicourt au titre de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022 à la somme de 135 953€, montant correspondant à celui de l'attribution de compensation dont elle bénéficiait avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, date de son adhésion à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, proratisé en fonction de la date de son rattachement à Cœur d'Ostrevent, et de verser ce montant d'attribution de compensation à la commune d'Emerchicourt mensuellement au titre des mois de juillet à décembre 2022, et de charger Monsieur le Président de notifier ce montant provisoire d'attribution de compensation pour 2022 à Monsieur le Maire d'Emerchicourt.

#### **10. Syndicat Inter-Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets (SIAVED) : Désignation d'un délégué**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de désigner Madame Séverine Lubrez comme représentant titulaire pour siéger au sein du SIAVED.

Affiché le 12 JUIL. 2022



Lewarde, le 12 JUIL. 2022  
Le Président

Frédéric DELANNOY